



Fiche n°4

Exemple pour Paul **Somme à verser** **à l'assistante maternelle** **en année incomplète**

(en lien avec la fiche "année incomplète"
site Pajemploi)

1 Taux horaire brut : 3,85 €

Taux horaire net 3,00 €

2 Nombre d'heures d'accueil de base par semaine

40 heures

3 Nombre de semaines de présence de l'enfant

52 semaines - 15 semaines d'absence de l'enfant
(du fait des parents et /ou de l'assistant maternel)

=

37
semaines
travaillées

Calcul du salaire net mensuel

$$\frac{3,00 \text{ €} \times 40 \text{ heures} \times 37 \text{ semaines}}{12 \text{ mois}}$$

=

370,00 €

Déclaration Pajemploi :

Heures normales mensualisées = 40 h X 37 semaines / 12 mois = 123,33 soit 123 heures

Jours d'activité mensualisés = 4 jours X 37 semaines / 12 mois = 12,33 soit 13 jours

4 + Heures complémentaires

+ 5h x 3€ =

15,00 €

5 + Heures majorées négociées à +17%

+ 5h x 3,51€ =

17,55 €

Salaire estimé à déclarer à Pajemploi =

402,55 €

Salaire à verser à l'issue de la déclaration* =

407,27 €

*Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Le calcul est automatiquement fait par Pajemploi lors de la déclaration.

6 + Indemnité d'entretien du mois : 9 jrs x 3,44 €

30,96 €

par journée d'accueil de 10 heures, réellement effectuée

7 + Indemnité en fonction des repas fournis par l'A.M

0 €

Total estimé à verser =

438,23 €